REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 25 novembre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 novembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :
M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. CARLOTTI, Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, M. FILONI, M. CHAREYRE, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :
Mme BIANCAMARIA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHI à Mme SANTONI-BRUNELLI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, Mme SANNA à M. FILONI

Etaient absents :
M. CAU, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000046-20191125-2019_280-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/12/2019
Affichage : 03/12/2019
Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 25 novembre 2019
Délibération N°2019/280

Programmation des actions de médiation culturelle pour l'année 2020

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio, met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire, en complément du développement de l'offre culturelle.
Ce programme se définit en fonction des orientations politiques, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel ajaccien.

Pour l'année 2020, conformément à la volonté politique de proposer une politique culturelle ambitieuse et concertée, les objectifs de la programmation de médiation pour l'année 2020 ont été clairement réaffirmés et les moyens associés augmentés.

Pour ce faire, le programme d'activités de l'année 2020 se décline selon les axes suivants :
A noter que ce programme d'activité étant non exhaustif, il pourra être amené à évoluer en cours en fonction des crédits disponibles.

1. **La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :**

Le développement des publics est un point essentiel des orientations d'une direction de la culture, il s'agit de permettre la rencontre la plus large possible des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.
L'élargissement des publics se recherche par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques des personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre et à aller à la rencontre de toutes les catégories de population ce qui doit permettre à terme un élargissement social, générationnel et territorial associé à une politique tarifaire attractive.
De façon opérationnelle, il s'agit d'échanger des informations par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogues et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, d'autres collectivités et ainsi favoriser les découvertes artistiques et culturelles de chacun en aiguisant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.
La médiation culturelle permet ainsi la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class ; il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.
Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.
Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, en proposant des actions hors les murs, des formes artistiques originales et innovantes.
Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles en appartement, au sein des maisons de quartier, des médiathèques, de comités d'entreprise, d'associations.

2. **L'Action Culturelle et les partenariats**

En complément du travail de médiation culturelle et d'élargissement des publics, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle.

Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière de culture, mais également de développement social et de territoire.
Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement.
Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique.
Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion, d'engagement de tout citoyen dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.
Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions.

Programme d'activités

I- Les actions en lien avec la programmation de l'Espace Diamant :

Ces actions permettent au public d'être sensibilisé à plusieurs disciplines artistiques et de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers).

Cette année, les actions en lien avec la programmation du théâtre municipal Espace Diamant, qui contribuent à nourrir l'offre culturelle, ont été considérablement augmentées tant dans leur nombre que dans leur formes :

- « ÊTRE ET AVOIR L'AIR » le jeudi 9 janvier

Séance scolaire à 14h30 + séance tous publics à 20h30 // rencontres après les spectacles

- « KEAN » le mardi 14 janvier à 20h30 // rencontre après le spectacle
- « LA FABULEUSE HISTOIRE D'EDMOND ROSTAND » le samedi 1er février à 20h30 // Répétition publique + rencontre après le spectacle
- « LA DAME DE PIQUE » le Vendredi 7 février à 20h30 // stage de danse classique
- « WAX » le Vendredi 28 février à 18h30 // Ateliers arts plastiques jeune public
- « ADN BAROQUE » le mercredi 4 mars à 20h30 // Stage de chant tous publics
- « LE CERCLE DE WHITECHAPEL » le Mercredi 11 mars à 20h30 // Répétition publique + rencontre après le spectacle
- « MISERABLES » le mardi 24 mars à 18h30// Répétition publique + rencontre après le spectacle
- « I MESSAGERI » le vendredi 10 avril à 20h30 // stage de chant polyphonique
- « FRONTIERES » le jeudi 16 avril à 18h30 // atelier en lien avec le spectacle
- « L'HOMME A LA TETE DE CHOU » le jeudi 23 avril à 20h30 // Stage de danse contemporaine
- « E SUPPLICANTE » le mardi 12 mai à 20h30 // Action artistique pluriculturelle, pour tous publics.
- « LA BOÎTE » le mardi 26 mai à 18h30 // ateliers + rencontre après le spectacle

II- La danse :

Depuis de nombreuses années « la Semaine danse et Enfance » sensibilise les enfants à la danse contemporaine à travers des spectacles et ateliers dispensés dans les établissements scolaires de la ville d'Ajaccio.

- *« Semaine danse et enfance » avec la compagnie créacorsica, mise en scène et animation des ateliers et spectacles proposés dernier trimestre 2020.*
- *« Atelier de danse Hip hop » en collaboration avec l'Aghja dans le cadre du spectacle « hip hop or not » prévu au printemps 2020.*

III- Les Arts du cirque :

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio une association œuvre dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elle afin de bénéficier de son savoir-faire et son réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

- « Ateliers de pratiques circassiennes » en collaboration avec une association de cirque corse.

IV- Les Arts Plastiques :

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'Espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

- *« Exposition pédagogique d'art plastique » avec l'association atelier 2 3/4, animé par l'artiste plasticienne Isabelle Istria.*

- *Projet « Street art »*

V - Le théâtre :

Aujourd'hui, à l'heure des arts dits pluridisciplinaires, la définition de l'art du théâtre est de plus en plus large. Néanmoins, le théâtre est l'art par lequel la passion d'une société s'exprime librement. Il reste le vecteur d'émotions et de réflexion par excellence.

- *« Ateliers théâtre » en collaboration la compagnie Néneka.*

VI- La musique

En parallèle du programme de l'Espace Diamant qui propose des spectacles musicaux divers des ateliers de sensibilisation sont proposés. La musique utilise certaines règles ou systèmes de composition, des plus simples aux plus complexes. Elle peut utiliser des objets divers, le corps, la voix, mais aussi des instruments. Elle est à la fois forme d'expression individuelle, source de rassemblement collectif et de plaisir et symbole d'une communauté culturelle. Dans le but de découvrir ce langage accessible à tous des ateliers d'écriture musicale seront organisés.

- *« Laboratoire artistique pluridisciplinaire » autour du chant, de la musique et des arts numérique.*

VII- Les projets de territoire :

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques

locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une pensée commune (institutions, artistes, habitants).
De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.
Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions ...

- *Opération « Théâtre dans les quartiers » avec la compagnie Le Thé à Trois dans divers quartiers de la ville.*
Pour les 20 ans de ce projet, il sera également organisé une exposition à l' espace Diamant et la production d'un documentaire en partenariat avec la chaîne Via Stella.

- *Projet « Quartiers Numériques » avec l'association EMAHO.*

- *Projet « Design » avec Nicolas Alfonsi, designer.*

Une nouveauté : Opération « Poetik Park », l'académie de Printemps des Arts de pleine nature du Lazaret Ollandini.

Cette opération se réalisera en collaboration avec l'association Nanustrale dont le directeur artistique est Arnaud Nano Méthivier.

Notre ambition est à plusieurs niveaux :
*irriguer plus largement le territoire ajaccien
*proposer au public la pluridisciplinarité des pratiques artistiques en un même lieu
*faire face à un déficit en offre culturelle pendant la période des vacances de Pâques

Budget prévisionnel

Le budget relatif à la programmation de la médiation culturelle pour l'année 2020 est estimé à 100 000€.

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

Ce programme d'activité étant non exhaustif, il pourra être amené à évoluer en cours d'année en fonction des crédits disponibles.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER la proposition de programmation de médiation culturelle.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

D'AUTORISER le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DE DIRE QUE les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 novembre 2019,

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés

La proposition de programmation de médiation culturelle.

AUTORISE
Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

AUTORISE
Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIT
Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.
Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

MAIRIE D'AJACCIO 20000 AJACCIO

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI